

La lettre Cofrac

#31

juin 2008

À la une

Le Cofrac modifie ses statuts

L'assemblée générale du Cofrac s'est réunie le 26 juin 2008 avec à son ordre du jour, notamment, la modification des statuts de l'Association.

Cette modification, pour l'essentiel, consiste à répartir les membres adhérents en trois collèges au lieu de quatre, ainsi qu'il suit :

- collège A : organismes accrédités ou leurs groupements ;
 - collège B : groupements professionnels d'entreprises ou de personnes, ou structures représentatives d'acheteurs recourant ou pouvant recourir aux services des organismes du collège A ;
 - collège C : représentants d'intérêts publics (État, agences de l'État, instituts nationaux, associations de consommateurs, d'usagers ou de protection de l'environnement) assurant soit une fonction régalienne, soit la défense d'intérêts collectifs.
- Elle a été rendue nécessaire en raison des constats suivants :

- la difficulté grandissante à pourvoir tous les sièges dans les comités de section, à

l'exception de ceux réservés aux représentants des organismes accrédités ;

– l'absentéisme fréquent de membres des comités avec la même exception que ci-dessus ;

– le mélange des genres, certaines entreprises adhérentes pouvant présenter un représentant classifiable dans plusieurs collèges, y compris le collège A ;

– la lourdeur de gestion de quatre comités de section d'environ vingt-quatre personnes chacun ;

– la nécessité de déterminer le collège d'appartenance, en vue de leur participation à nos instances, de certains organismes tels que les instituts nationaux ou les agences de l'État.

Nous espérons que l'entrée en vigueur de cette révision des statuts permettra de pallier les difficultés sus-évoquées de façon à ce que le Cofrac reste indépendant et impartial grâce à une participation équilibrée de toutes les parties intéressées à l'accréditation.

C'est en effet une exigence de la norme

internationale (ISO/CEI 17011) qui nous régit et une condition *sine qua non* du maintien de la confiance dont le Cofrac bénéficie tant au niveau national qu'au niveau international.

Cette évolution constitue aussi une démonstration de la faculté d'adaptation du Cofrac à son environnement.

Effectivement, à sa création en 1994 (il n'y a donc pas si longtemps), il avait fallu organiser « des files d'attente » pour permettre aux adhérents (toujours à l'exception des accrédités dont les représentants sont élus) d'avoir un représentant au sein des comités de section. Aujourd'hui, sans doute en raison du succès du Cofrac et de la confiance qui lui est faite, la situation s'est inversée.

Il nous faut cependant rester collectivement vigilants et faire en sorte que l'accréditation française n'apparaisse pas comme « faite par les accrédités pour les accrédités ».

Impartialité oblige ! ■

DANIEL PIERRE DIRECTEUR GENERAL

■ Trois questions à

Gilles Pecchioli...

responsable du pôle Mécanique au sein de la section Laboratoires du Cofrac.

La Lettre Cofrac À la tête du pôle depuis un an et demi maintenant, quel bilan faites-vous sur son activité ?

Gilles Pecchioli Tout d'abord, en termes de ressources, si l'effectif est aujourd'hui stabilisé, ces derniers mois ont été marqués par un certain nombre de changements de personnel. Nous en avons d'ailleurs profité pour mélanger, lors des recru-

tements, jeunes ingénieurs et ingénieurs expérimentés. Cette mixité se retrouve également au secrétariat et fonctionne très bien au quotidien. Au-delà de cet aspect, les équipes du pôle ont été fortement mobilisées ces derniers mois sur la métrologie légale. Les premières décisions favorables ont été prononcées pour le démarrage de l'accréditation au 1^{er} juillet 2008.

De façon plus générale, on constate qu'il y a de plus en plus de demandes d'accréditation qui s'inscrivent dans un cadre réglementaire : pour la métrologie bien sûr mais aussi pour l'analyse des métaux précieux ou encore pour le mesurage du bruit et des vibrations en milieu de travail par exemple. Malgré tout, le domaine volontaire, à l'instigation des donneurs d'ordre, a été et reste encore largement majoritaire au sein du pôle qui voit son activité globale croître, domaines réglementaire et volontaire confondus.

La Lettre Cofrac Quels sont les domaines d'activité phares du pôle aujourd'hui ?

Gilles Pecchioli Le pôle Mécanique gère à la fois des demandes d'accréditations en essais et en étalonnages, ce qui implique une grande diversité de domaines dans

lesquels nous sommes appelés à intervenir. Nous sommes amenés à répondre à de plus en plus de demandes d'accréditation en portées flexibles, notamment dans le domaine Bâtiment Génie Civil.

Cette demande est directement liée aux besoins que rencontrent les laboratoires concernés pour leurs propres clients qui les obligent à s'adapter à des produits spéci-

fiques. Les portées flexibles répondent parfaitement à ce type de besoins.

En termes de pic d'activité, on ne peut pas ne pas mentionner à nouveau la métrologie légale.

En effet, l'administration a recours à l'accréditation pour l'évaluation de la conformité des catégories d'instruments de mesure présentés dans le document LAB ML INF 01 de la section Laboratoires (exemples : récipients-mesure ; EMLAE, équipements de mesurage de liquides autres que l'eau – essentiellement

les pompes de stations-services). Pour ces catégories d'instruments de mesure réglementés, l'agrément ou la désignation est conditionnée par l'obtention d'une accréditation. À ce jour, une quarantaine de demandes d'organismes de vérification est en cours d'instruction, une partie d'entre eux ayant déjà été évalués.

La Lettre Cofrac Quels développements et quelles tendances d'activité prévoyez-vous pour les mois ou les années à venir ?

Gilles Pecchioli Sans doute faut-il s'attendre, comme j'y faisais allusion pré-

ciemment, à une demande croissante d'accréditations issues du domaine réglementaire qui pourrait aboutir, à terme, à un rééquilibrage volontaire/réglementaire. Pour l'heure, nous en sommes encore loin mais c'est une tendance forte et qui me paraît irréversible. En témoigne le travail continu avec les ministères intéressés pour établir les programmes d'accréditation qui incluent des exigences réglementaires émanant des pouvoirs publics.

L'autre tendance que je vois peut être observée un peu partout dans une économie de marché et n'est pas particulièrement propre au Cofrac : force est de constater en effet que l'on se dirige vers une accréditation « à la carte ». Dans cette configuration, de plus en plus d'organismes souhaitent faire reconnaître leur compétence sur des domaines très pointus : éta-

lonnage de compteurs de particules, essais liés à la criminalistique, essais de justification aux séismes... L'accréditation sur mesure semble donc promise à un avenir

certain, tout au moins dans le domaine volontaire. Dans le même temps, ce type de demande nécessite bien évidemment de notre côté la mise en place d'un processus de développement *ad hoc* visant à rechercher et à trouver les compétences techniques nécessaires à la conduite des évaluations associées, y compris à l'étranger lorsqu'il le faut.

Quant au réglementaire, la métrologie légale continuera de constituer une part très importante de notre activité dans les mois qui viennent et sur l'année 2009 également. ■

Le domaine volontaire reste majoritaire

Vers une accréditation à la carte

International

EA : nouveaux entrants et signataires

EA compte à ce jour trente-cinq « full members » représentant trente-trois pays européens.

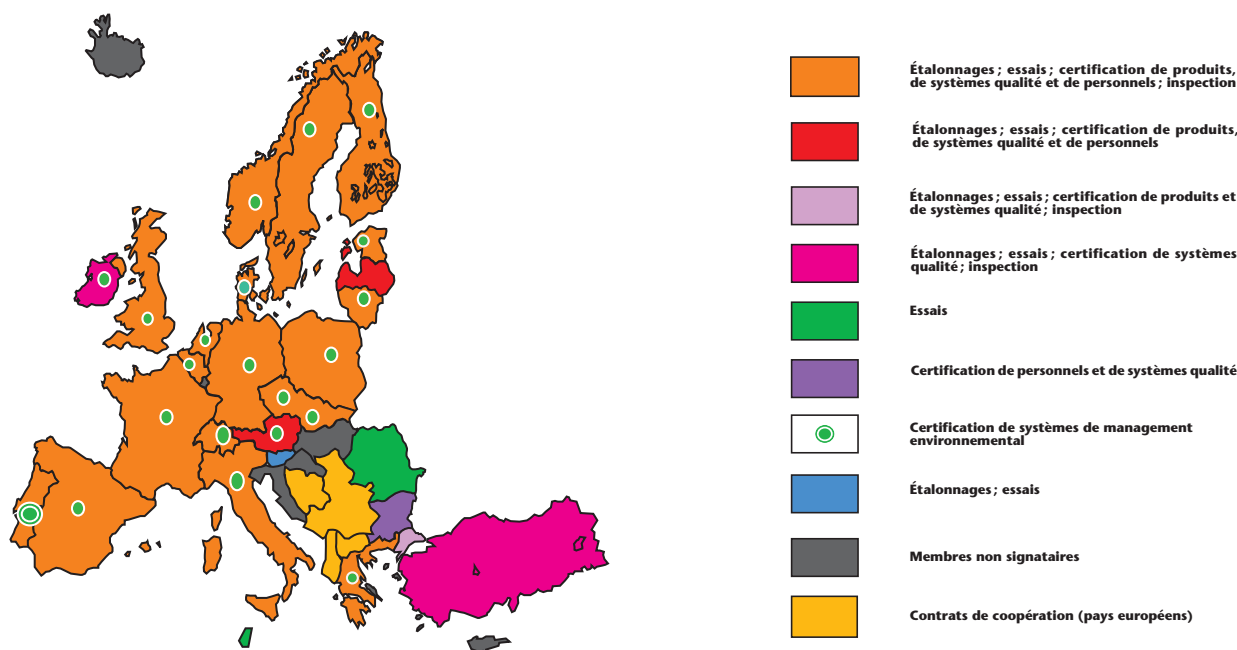
Dix-sept accrédiés non européens ont par ailleurs signé un contrat de coopération avec EA dont dix sous la forme d'un accord bilatéral qui confère à ses bénéficiaires les mêmes devoirs et les

mêmes droits que l'accord de reconnaissance multilatéral, à périmètre équivalent.

Parmi les plus récents, NAB (National Accreditation Board) - Malta, devenu « full member » en avril dernier.

À retenir également de nouveaux signataires de l'accord bilatéral inté-

grés également en avril dernier :
 – en Inspection, ISRAC (Israël, déjà signataire en Essais et Étalonnage depuis 2001) et NATA (Australie, déjà signataire en Essais et Étalonnage depuis 1996);
 – en Essais et Étalonnage TUNAC (Tunisie). ■



Communication

Visite sur site à prévoir en septembre

La refonte du site Internet du Cofrac (www.cofrac.fr) pour laquelle la réflexion sera lancée en fin d'année, est un sujet d'importance qui intéresse nombre de nos internautes, clients directs ou non.

Aussi, afin d'initialiser cette réflexion, une enquête spécialement dédiée sera consultable sur notre site du 1^{er} au 30 septembre 2008, sous le format d'un question-

naire volontairement resserré (moins de dix questions).

Le fond comme la forme y seront abordés et vous permettront tout à la fois d'exprimer vos avis et, le cas échéant, d'émettre les suggestions d'évolution qui vous paraîtraient pertinentes pour son optimisation. Nous attirons votre attention sur le fait que ce questionnaire sera uniquement

disponible en ligne (pas de version papier) et n'enregistrera plus aucune réponse passée la date limite du 30 septembre. Passée cette date en effet, les réponses ne pourront être comptabilisées.

Après exploitation des résultats, une synthèse vous en sera bien évidemment présentée en fin d'année par le biais de nos supports de communication habituels. ■

Ressources

À la suite des changements intervenus à la tête des sections Laboratoires et Inspection (cf. n° 29 de *La lettre Cofrac*), **Séverine Leguy-Nouvet** s'est vu confier le poste de responsable du pôle Physique-Électricité de la section Laboratoires. Pour y avoir exercé les fonctions de responsable d'accréditation pendant plus de six années, elle connaît particulièrement bien ce pôle.

Ingénieur en Instrumentation et Mesure, **Stéphane Richard** a, après un passage au BNM, réalisé tout son parcours chez Air Liquide. Il y a exercé différentes missions, dont celle de responsable de la métrologie – principalement pour des activités d'hygrométrie –, avant de rejoindre le Cofrac. Responsable d'accréditation au pôle Mécanique de la section Laboratoires, il gère les accréditations des domaines : température et hygrométrie, enceintes climatiques, essais vibratoires et climatiques et essais automobiles et ferroviaires.

Ingénieur en agriculture, **Cécile Cosson** a réalisé tout son parcours professionnel en tant que chargée de projets de recherche chez Arvalis-Institut du végétal, avant de rejoindre le Cofrac. Responsable d'accréditation à la section Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement, elle gère les accréditations des organismes de certification/vérification intervenant dans les domaines liés à l'environnement et au réchauffement climatique.

Enfin, de nouvelles secrétaires ont rejoint les pôles Mécanique et Biologie-Biochimie – il s'agit respectivement de **Ouahiba Zaïdi** et de **Carine Masson** –, et une nouvelle secrétaire est arrivée en section Inspection, **Virginie Bertrand**, afin de reprendre le poste de **Laurence Meunier** devenue assistante de la responsable de la section. ■

Recherche d'évaluateurs qualitatifs

Le Cofrac recherche pour la section Inspection des évaluateurs qualitatifs responsables d'évaluation, susceptibles d'intervenir selon le référentiel NF EN ISO/CEI 17020. Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir consulter la rubrique « Recherche d'évaluateurs et d'experts » sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.cofrac.fr/fr/actus/EXPERTS.HTM ■

Brève

TIS Métrologie a obtenu la première accréditation sur site dans le domaine Temps-Fréquence et reste aujourd'hui le seul organisme accrédité pour cette activité.

Celle-ci est valide depuis le 15 septembre 2007.

Les accréditations concernées sont les suivantes :

1/ Rungis - Accréditation n° 2-1823

2/ Rennes 2-1821

3/ Toulouse 2-1576

4/ Cuers 2-1579

5/ Bordeaux 2-1820 ■

Recrutement

Découvrez, ci-après, les offres d'emploi que nous proposons actuellement :

– **Section Inspection** : ingénieur d'accréditation pour les organismes réalisant des contrôles en milieu industriel ;

– **Section Certification d'entreprises et de personnels et Environnement** : ingénieur d'accréditation pour les organismes de certification de personnes et de qualification d'entreprises ;

– **Section Laboratoires** :

- ingénieur d'accréditation pour les essais électriques,
- ingénieur d'accréditation pour les prélèvements et analyses d'air.

Nous vous invitons à consulter notre site www.cofrac.fr/actus/recrutement.htm

ou directement depuis la page d'accueil, rubrique « recrutement » afin de prendre connaissance du détail de ces offres. ■

Calendrier

Réunions Cofrac

septembre

5 Comité de section Laboratoires

11 Comité de section Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement

19 Comité de section Inspection

26 Comité de section Certification de produits et Services

30 Conseil d'administration

Réunions internationales

Juillet

ILAC/IAF

13 IAF/ILAC/ISO JWG, Paris

Septembre

EA

17-19 EA Laboratory Committee, Copenhague

30/09-01/10 EA Workshop on ILC's in calibration, Paris

14^e Congrès international de métrologie du 22 au 25 juin 2009 à Paris

Appel à communications

Date limite pour la proposition de sujets de conférence fixée au 20 septembre 2008

Contact : Sandrine GAZAL

Secrétariat général du Collège français de métrologie
429 rue de l'Industrie – CS 70003

34078 Montpellier Cedex 3, France - Tél. 04 67 06 20 36

info@cfmetrologie.com – www.cfmetrologie.com

